

N° 2023.3.05-4

Objet :
Adoption du Budget Primitif 2023
Budget annexe Abattoir

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230329-202303FINDE05-4-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 29 MARS 2023

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 67
Date de la convocation : 23 mars 2023
Date d'affichage : 31 mars 2023

Présent(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, M. Arnaud VUILLERMOZ, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Sylvie GUY, M. Stéphane VANNOZ suppléant, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Olivier CAVALLIN, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, M. David BOLARD suppléant, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Christophe FELIX suppléant, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Christian DRECQ, M. Jean-Marie ROSSIER suppléant, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARECHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET suppléant, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Alain CUBY

Excusé(e)s : M. Michel DOLE, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Paul MAITRE, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Henri HUMBERT, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Lino PESENTI, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Ghislaine BENOIT, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à M. Sébastien BONJOUR, M. Jean-Paul MAITRE donne pouvoir à M. Christophe FELIX, M. Sophie BAILLY-BAZIN donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à Mme Monique FANTINI, M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : M. Guy SAILLARD

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER, M. Morgan BOURDENET

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2023 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 20 mars 2023.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget annexe abattoir,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, étant précisé que M. Rémi HUGON ne prend pas part au vote,

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget annexe abattoir,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	221 300 €	221 300 €
Section d'investissement	120 397 €	120 397 €
dont restes à réaliser		

➤ **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme

Le Président,

Clément PERNOT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230329-202303FINDE05-4-BF

Accusé certifié exécutoire

Séance du conseil de préfecture : 06/04/2023
Affichage : 31/03/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Président, Clément PERNOT



Numéro SIRET 20006962300029	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE CHAMPAGNOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CC ABATTOIR (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230329-202303FINDE05-4-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

24

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

26

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

28

A3.2 - Etalement des provisions

29

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

32

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

33

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

34

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

35

A6 - Etat des charges transférées

36

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

37

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

38

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

39

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

40

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

41

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

42

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

43

B1.7 - Etat des engagements reçus

44

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

45

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

46

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

47

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

49

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

50

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

51

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

52

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

1099 290059623 29238328 2923025 FINE05 1 0F

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 03/04/2023

Affichage : 31/03/2023

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET**

Le Président, Clément PERNOT

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

1939-2000660622-20230329-202309FINDE05-4-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément LERNOY

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		EXPLOITATION	
		Le Président, Clément F. ERNOT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E		CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	
		167 998,91	221 300,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 53 301,09	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	221 300,00	221 300,00
---	------------	------------

INVESTISSEMENT

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	120 397,00	110 874,49

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 9 522,51

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	120 397,00	120 397,00
---	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	341 697,00	341 697,00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

1039 300069623 20220329 20230331 FINE 05 1 05

Assises certifié exécutoire

Reception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****II****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	10 800,00	0,00	10 900,00	10 900,00	10 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 800,00	0,00	10 900,00	10 900,00	10 900,00
66	Charges financières	46 056,36	0,00	46 224,42	46 224,42	46 224,42
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		56 856,36	0,00	57 124,42	57 124,42	57 124,42
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		27 467,49	27 467,49	27 467,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	82 046,11		83 407,00	83 407,00	83 407,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		82 046,11		110 874,49	110 874,49	110 874,49
TOTAL		138 902,47	0,00	167 998,91	167 998,91	167 998,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**53 301,09**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**221 300,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	109 002,58	0,00	78 794,00	78 794,00	78 794,00
Total des recettes de gestion des services		109 002,58	0,00	78 794,00	78 794,00	78 794,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	22 291,42	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		131 294,00	0,00	169 794,00	169 794,00	169 794,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	51 506,00		51 506,00	51 506,00	51 506,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		51 506,00		51 506,00	51 506,00	51 506,00
TOTAL		182 800,00	0,00	221 300,00	221 300,00	221 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**221 300,00**

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

59 368,49

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230329-202303FINDE05-4-BF

Accusé certifié exécutoire

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, alors que pour la notation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et des dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RE 043 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 31/03/2023

Le Préfet, Gérard FERNOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

1039 3000659623 20220329 20230331 FIDE05 4 05

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****II****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 541,00	0,00	17 674,00	17 674,00	17 674,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 541,00	0,00	17 674,00	17 674,00	17 674,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 053,00	0,00	51 217,00	51 217,00	51 217,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	48 053,00	0,00	51 217,00	51 217,00	51 217,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	57 594,00	0,00	68 891,00	68 891,00	68 891,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	51 506,00		51 506,00	51 506,00	51 506,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	51 506,00		51 506,00	51 506,00	51 506,00
	TOTAL	109 100,00	0,00	120 397,00	120 397,00	120 397,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**120 397,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		27 467,49	27 467,49	27 467,49

CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - CC ABATTOIR - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	82 046,11	83 407,00	83 407,00	83 407,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		82 046,11	110 874,49	110 874,49	110 874,49
TOTAL		0,00	110 874,49	110 874,49	110 874,49



+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 522,51
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	120 397,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

59 368,49

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

1039 3006069623 202000000 20230331 FINESS 1-05

Accusé de réception

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 21/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 900,00		10 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	46 224,42	0,00	46 224,42
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	83 407,00	83 407,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		27 467,49	27 467,49
Dépenses d'exploitation – Total		57 124,42	110 874,49	167 998,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**53 301,09**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**221 300,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	51 506,00	51 506,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	51 217,00	0,00	51 217,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	17 674,00	0,00	17 674,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		68 891,00	51 506,00	120 397,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**120 397,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

1039 306069623 20200929 202303 FIN DECS 4-B5

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 21/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	78 794,00		78 794,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	91 000,00	51 506,00	142 506,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		169 794,00	51 506,00	221 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**221 300,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		83 407,00	83 407,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		27 467,49	27 467,49
Recettes d'investissement – Total		0,00	110 874,49	110 874,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**9 522,51**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**120 397,00**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230329-202303FINDE05-4-BF

Accusé certifié exécutoire

Charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur ce détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

III - VOTE DU BUDGET

039_2023060623_20230629_20230629FINDE05-4-BF

Accusé certifié exécutoire

SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DEPENSES

III

A1

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (1)	10 800,00	10 900,00	10 900,00
63512	Taxes foncières	10 800,00	10 900,00	10 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 800,00	10 900,00	10 900,00
66	Charges financières (b) (8)	46 056,36	46 224,42	46 224,42
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 934,79	36 568,00	36 568,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-378,43	-350,00	-350,00
666	Pertes de change	8 500,00	10 006,42	10 006,42
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		56 856,36	57 124,42	57 124,42
023	Virement à la section d'investissement	0,00	27 467,49	27 467,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	82 046,11	83 407,00	83 407,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	82 046,11	83 407,00	83 407,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		82 046,11	110 874,49	110 874,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		82 046,11	110 874,49	110 874,49
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		138 902,47	167 998,91	167 998,91

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	53 301,09
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	221 300,00
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	11 198,35
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	11 550,46
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-350,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039 206990621 20230929 20230929FINDE05-4-BF

III - VOTE DU BUDGET

Accusé certifié exécutoire

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Réception par le préfet : 06/04/2023

Déchets : 01/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

Chap / art(1)	Libellé (2)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	109 002,58	78 794,00	78 794,00
757	Redevances des fermiers, concession...	109 002,58	78 794,00	78 794,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		109 002,58	78 794,00	78 794,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	22 291,42	91 000,00	91 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	22 291,42	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	91 000,00	91 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		131 294,00	169 794,00	169 794,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	51 506,00	51 506,00	51 506,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	51 506,00	51 506,00	51 506,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		51 506,00	51 506,00	51 506,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		182 800,00	221 300,00	221 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	221 300,00
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

III - VOTE DU BUDGET

039 200990621 20230029 2023001FIDE05-4-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Réception par le préfet : 06/04/2023

Accusé certifié exécutoire

Affichage : 01/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	9 541,00	17 674,00	17 674,00
2135	Installations générales, agencements	9 541,00	17 674,00	17 674,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 541,00	17 674,00	17 674,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 053,00	51 217,00	51 217,00
1641	Emprunts en euros	31 935,00	34 261,00	34 261,00
1643	Emprunts en devises	16 118,00	16 956,00	16 956,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		48 053,00	51 217,00	51 217,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		57 594,00	68 891,00	68 891,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	51 506,00	51 506,00	51 506,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	51 506,00	51 506,00	51 506,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	3 168,00	3 168,00	3 168,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	8 418,00	8 418,00	8 418,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	7 920,00	7 920,00	7 920,00
13918	Autres subventions d'équipement	32 000,00	32 000,00	32 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		51 506,00	51 506,00	51 506,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		109 100,00	120 397,00	120 397,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	120 397,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

III - VOTE DU BUDGET

039 2023000021 202300029 2023000FINDE05-4-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 01/09/2023

Le Président, Clément PERNOT

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	27 467,49	27 467,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	82 046,11	83 407,00	83 407,00
28131	Bâtiments	77 508,11	78 869,00	78 869,00
28153	Installations à caractère spécifique	47,00	47,00	47,00
28154	Matériel industriel	4 491,00	4 491,00	4 491,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		82 046,11	110 874,49	110 874,49
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		82 046,11	110 874,49	110 874,49
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		82 046,11	110 874,49	110 874,49

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	9 522,51
---	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	120 397,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

III - VOTE DU BUDGET	039-206960621-20230329-20230329FINDE05-4-BF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

Cet état ne contient pas d'information.



IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 30/03/2023

Le Président, **Clement PERNOT**



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 102 574,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 600 000,00									
LT060356 (65206002)	Crédit Agricole	14/09/2007		15/09/2008	1 600 000,00	F	FIXE	3,950	3,950		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					502 574,00									
MON284729CHF (65203001)	Crédit Local de France	01/06/2006		01/10/2006	502 574,00	V	LIBORCHF03M	1,760	1,009		T	P	O	A-4
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 102 574,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

039-200069623-20230329-202303FINDE05-4-BF

CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - CC ABATTOIR - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le Préfet de la Haute-Saône
Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



- (2) Nominal : 700 000 € emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 239 000,90					51 199,13	36 567,32	0,00	10 413,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		913 073,26					34 260,58	36 567,32	0,00	10 413,93
LT060356 (65206002)	N	0,00	A-1	913 073,26	15,71	F	FIXE	3,950	34 260,58	36 567,32	0,00	10 413,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		325 927,64					16 938,55	0,00	0,00	0,00
MON284729CHF (65203001)	N	0,00	A-4	325 927,64	13,50	F	FIXE	0,000	16 938,55	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 239 000,90					51 199,13	36 567,32	0,00	10 413,93

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

039-200069623-20230329-202303FINDE05-4-BF

CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - CC ABATTOIR - BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le président : 31/03/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT





Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 30/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	1	0	
	% de l'encours	73,69	0,00	0,00	26,31	0,00	
	Montant en euros	913 073,26	0,00	0,00	325 927,64	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 30/03/2023

Le Président, **Clement PERNOT**

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5



A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



IV – ANNEXES								IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								A1.5	

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069620-20220902-202303FINDE05-4-BF	IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	AUTRES DETTES	A1.6

Accusé certifié exécutoire

Réception en date du 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques)



autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069628-20220328-202303FINDE05-4-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

Accusé de réception
Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX D'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2014-12-31

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	M42-SUBVENTION AUTRE 25 ANS	25	31/12/2011
L	M42-MATERIEL INDUSTRIEL 40 ANS	40	31/01/2012
L	M42-SUBVENTION ETAT 50 ANS	50	17/12/2013
L	M42-SUBVENTION DEPARTEMENT 50 ANS	50	17/12/2013
L	M42-SUBVENTION EUROPE 50 ANS	50	17/12/2013
L	M42-SUBVENTION AUTRES 50 ANS	50	17/12/2013
L	M42-BATIMENT 50 ANS	50	17/12/2013
L	M42-INSTAL CARACTERE SPECIFIQUE 50 ANS	50	17/12/2013
L	M42-MATERIEL INDUSTRIEL 50 ANS	50	17/12/2013
L	M42-BATIMENT 33 ANS	33	31/12/2014
L	M42-INSTALL CARACTERE SPECIFIQUE 33 ANS	33	31/12/2014
L	M42-MATERIEL INDUSTRIEL 33 ANS	33	31/12/2014

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069628-20230329-202303FINDE05-4-BF

IV – ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire

ELEMENTS DU BILAN

Réception par le préfet: 06/04/2023

Châtignage 27/03/2023

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Le Président, Clément PERNOT

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

	039-200069628-20230329-202303FINDE05-4-BF IV – ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément BERNOT

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230303FINDE05-4-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

Annexage : 31/03/2023

Le Président, Clément BERNOT

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		102 723,00	I 102 723,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		51 217,00	51 217,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	34 261,00	34 261,00
1643	Emprunts en devises	16 956,00	16 956,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		51 506,00	51 506,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	51 506,00	51 506,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	102 723,00	0,00	0,00	102 723,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230303FINDE05-4-BF

IV – ANNEXES

Accusé certifié exécutoire

ÉLÉMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES

IV

A4.2

Récupération par le préfet: 06/04/2023
Annexage: 31063/2023

Le Président, Clément PERNOT

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		110 874,49	III 110 874,49
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		110 874,49	110 874,49
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	78 869,00	78 869,00
28153	Installations à caractère spécifique	47,00	47,00
28154	Matériel industriel	4 491,00	4 491,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	27 467,49	27 467,49

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	110 874,49	0,00	9 522,51	0,00	120 397,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 102 723,00
Ressources propres disponibles	IV 120 397,00
Solde	V = IV – II (6) 17 674,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230303FINDE05-4-BF

IV - ANNEXES**IV**

Accusé certifié exécutoire

ELEMENTS DU BILAN

Réception par le préfet: 06/04/2023

Arrêté: 13/04/2023

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069620-20230303FINDE05-4-BF

IV - ANNEXES**IV**

Accusé certifié exécutoire

ELEMENTS DU BILAN

Réception par le préfet: 06/04/2023

Arrêté: 13/04/2023

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

	039-200069623-20230303-20230303FINDE05-4-BF	IV
IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION		A5.2.1



Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

	039-200069623-20230303FINDE05-4-BF	IV
IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT		A5.2.2



Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069626-20230303FINDE05-4-BF

IV - ANNEXES

Accusé certifié exécutoire

IV

Région Champagne-Ardenne - 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**A6**

Le Président, Clément PERNOT

A6 - DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 30/03/2023

Le Président, Clément FERNOT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV

A7



A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

[illegible]

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230303-20230303FINDE05-4-BF

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Accusé certifié exécutoire

Bilan Annuel - Exercice 2023

Affichage : 31/03/2023

Bilan Annuel - Exercice 2023

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		I / II
		0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230329-202303FINDE05-4-BF	IV
IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023
Date d'envoi : 06/04/2023

Le Président, Clément PERNOT

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET



- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20220902-202303FINDE05-4-BF IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

Affichage : 31/03/2023

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20220902-202303FINDE05-4-BF IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Accusé certifié exécutoire

Préfecture de la Haute-Saône

Affichage : 31/03/2023

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230303FINDE05-4-BF

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Affichage : 31/03/2023

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Ordonnateur	Bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069626-20230502-20230303FINDE05-4-BF	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.7

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2023
Attaché : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

B1.7 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organe	Le Président	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus						0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises						0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises						0,00	0,00	0,00
TOTAL						0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20220902-202303FINDE05-4-BF	IV
IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

Affichage : 31/03/2023

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des annulations.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069676-20230502-202303FINDE05-4-BF	IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2

Accusé de réception

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 04/05/2023

Le Président Clément PERNOT

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 30/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1



C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 3/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-290069621-20230929-202303FINDE05-4-BF

IV – ANNEXES**IV**

Accusé certifié exécutoire

Révisé le 06/10/2023

Date de mise en œuvre

01/10/2023

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2**

Le Président, Clément PERNOT

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230323-202303FINDE05-4-BF

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

Affichage : 31/03/2023

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 13-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.



La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Allchage : 31/03/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-290069622-20230329-202303FINDE05-4-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



Nombre de membres en exercice : 92

Nombre de membres présents : 68

Nombre de suffrages exprimés : 67

VOTES :

Pour : 67

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2023

Présenté par (1) Le Président,

A Champagnole le 29/03/2023

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Champagnole, le 29/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Le Président	
PERNOT Clément	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2023, et de la publication le 06/04/2023

A Champagnole, le 06/04/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.